



Naturalisation

Par Nono59320

Bonjour à tous et merci d avance.

Je fais une demande de naturalisation française étant italienet je souhaiterais savoir, si je dois déclarer mon demi-frère.

Je vous remercie

Cordialement

Par ESP

UP

Par Anonymequest2022

Bonjour,

Si c'est un demi-frère et que vous avez au moins un même parent alors oui.

Bonne continuation,